



Recherche jurisprudence pour assigné juste le repreneur

Par **cadoudal5657**, le **09/12/2015 à 16:54**

Bonjour,

Suis en conciliation pour un non respect du contrat de travail parle repreneur, tente par chantage de le modifier.

J'ai assigné devant les prud'hommes juste le repreneur, il ne comprend pas que l'ancien employeur (qui est le père de ma femme) ne sont pas lui aussi assigné.

Je recherche un cas de jurisprudence pour le justifier.

Merci par avance de votre réponse

Par **P.M.**, le **09/12/2015 à 17:27**

Bonjour,

Il faudrait savoir ce qui s'est passé exactement lors de la reprise de l'entreprise mais a priori, vous n'avez pas besoin de Jurisprudence, l'[art. L1224-1 du Code du Travail](#) suffit...

Par **miyako**, le **09/12/2015 à 19:23**

Bonsoir,

Il faudrait également en savoir un peu plus sur le litige.

Amicalement vôtre

suji KENZO